

Servitudes d'utilité publique

Ce tableau donne la liste des limitations administratives au droit de propriété qui ont été recensées et reportées au Plan Local d'Urbanisme.

Symbole	Nom officiel de la servitude	Textes qui permettent de l'instituer	Acte d'institution	Observations	Bénéficiaire ou service à consulter
A 4	Servitudes relatives aux terrains riverains de cours d'eau non domaniaux	Loi du 8.04.1898 Code rural et loi du 16.12.1964, Décret 59.96 du 7.01.1959 et décret 60.419 du 25.04.1960	Arrêté préfectoral du 25.03.1907	Cette servitude s'applique à tout le département	DREAL Bretagne
A5	Servitudes pour la pose des canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement	Loi 62-904 du 4.8.1962, Décret 64-153 du 15.2.1964	Ces servitudes sont généralement instaurées au bénéfice de la commune ou d'un syndicat de communes. Elles sont instituées en priorité, par conventions amiables. En cas de désaccord, elles le sont par arrêté préfectoral. Dans ce cas, elles doivent être reportées au PLU, faute de quoi, elles deviennent inopposables aux tiers.		COMMUNE DREAL Bretagne Syndicat
I 3	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de distribution et de transport de gaz	Loi du 15.06.1906 modifiée (art.12) Loi du 08.04.1946 modifiée (art.35) Ordonnance du 23.10.1958 Décrets des 23.01.1964, 06.10.1967 et 11.06.1970	D.U.P. arrêté ministériel du 09.10.1962 : accord amiable ou arrêté préfectoral Arrêté préfectoral du 19/01/2017	Voir arrêté préfectoral du 19/01/2017 en PJ	GRT Gaz – PECA Service Travaux Tiers et Urbanisme 10 quai Emile Cormerais – CS 10002 44801 ST HERBLAIN CEDEX
I 4	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques	Loi du 15.06.1906 modifiée Loi du 8.04.1946 (art. 35), Ordonnance du 23.10.1958, Décrets du 6.10.1967 et du 11.06.1970 modifiés	Accord amiable en application du décret du 6.10.1967 ou arrêté préfectoral du 11.6.1970 modifié	Réseau électrique HTA de distribution Réseau HTB transport t	ERDF 64 Bd Voltaire – CS 76504 35065 RENNES Cedex RTE – Réseau de Transport d'Electricité 75 Bd Gabriel Lauriol BP 42622 44326 NANTES Cedex3

Servitudes d'utilité publique (suite)

Symbole	Nom officiel de la servitude	Textes qui permettent de l'instituer	Acte d'institution	Observations	Bénéficiaire ou service à consulter
PT 2	Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles de centres d'émission et de réception exploités par l'État.	Code des postes et des communications électroniques Articles L.54 à L.56-1, R.21 à R.26	Décret du 26.02.1974 Décret du 22.07.1987 Décret du 16.08.1989 Décret IOCG 111 7701 D du 19.09.2011 Décret du 14.05.1990 Décret du 30.11.2012	LH Cesson-Paimpont LH Rennes-Montfort LH St Thurial-Rennes Paimpont-Cesson Beignon Coetquidan - Rennes Marguerite Beignon - St Aubin du Cormier	France télécom DGAR/CA RS BL Orange Quimper 11, avenue Miossec 29000 QUIMPER Monsieur le Préfet de la zone de Défense Ouest SZSIC 2, place Saint Mélaïne CS 96417 35064 Rennes Cédex Armée de Terre Région Terre Nord-Ouest Quartier Marguerite BP 15 35998 RENNES ARMÉES
PT 3	Servitudes relatives à l'établissement et à l'entretien de câbles et dispositifs souterrains de télécommunications	Loi n°52-223 du 27.02.1952 Décret n°62-273, 274,275 du 12.03.1962 Art. L.46 à L.53, L.66 à L.71, R.43 et D.407 à D.411 du Code des Postes et Télécommunications	Convention de servitudes	Câble n° F 238 Vannes-Rennes	France Télécom UIR Côtes d'Armor-Ille et Vilaine
AS 1	Servitudes liées aux périmètres de protection des eaux potables	Loi n°64.1245 du 16.12.1964 Décret n°61.859 du 01.08.1961 modifié par décret n°67.1093 du 15.12.1967 Circulaire du 10.12.1968	Arrêté préfectoral du 12.12.1989	Captage de Lillion	DREAL Bretagne

Servitudes d'utilité publique (suite)

Symbole	Nom officiel de la servitude	Textes qui permettent de l'instituer	Acte d'institution	Observations	Bénéficiaire ou service à consulter
T 1	Servitudes relatives aux chemins de fer.	Loi du 15.07.1845 Décrets du 22.03.1942 Loi n° 66-1066 du 31.12.1966	Article 6 du décret du 30.10.1935	Ligne Rennes-Brest	SNCF
T4	Servitude de balisage	Code de l'Aviation Civile Articles L281-1 et R241-1 à R243-3	Arrêté ministériel du 25.11.1987	Protection de l'aérodrome de Rennes-St Jacques	Direction de l'Aviation Civile Ouest DDTM/BA
T5	Servitude aéronautique de dégagement de Rennes - Saint Jacques	Code de l'Aviation Civile (articles L 281.1 et R 241.1 à R 243.3)	Arrêté ministériel du 25.11.1987	Protection de l'aérodrome de Rennes - Saint Jacques de la Lande	Direction de l'Aviation Civile Ouest D.D.T.M. / B.A.
T7	Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement	R244-1 et D244-1 à D244-4 du Code de l'Aviation Civile et L126-1, R126-1 du Code de l'Urbanisme	Arrêté du 25.07.1990 Circulaire du 25.07.1990	Relative aux installations dont l'établissement à l'extérieur des zones grevées de servitudes aéronautiques de dégagement est soumis	
T8	Servitude radioélectrique de protection des installations de navigation et d'atterrissage contre les obstacles (PT2)	Code de l'Aviation Civile Article L281-1 et R241-1 à R243-3 et code des PTT	Décret ministériel du 10.09.1993	Protection contre les obstacles applicables au voisinage du centre radio-électrique de Rennes - Saint Jacques de la Lande	Direction de l'Aviation Civile D.D.T.M. subdivision des bases aériennes
EL 7	Servitude d'alignement.	Edit de 1607 Décrets des 06.03.1961 (RD), 20.10.1962 (RN) et 14.03.1964 (VC)		RD 224	DDTM Rennes
EL 11	Servitudes relatives aux interdictions d'accès le long des routes expressives et des déviations d'agglomération	Code de la voirie routière Loi du 3.01.1969 Décret du 18.08.1970 Décret du 19.08.1986	Décret du 5.02.1991 Décret du 19.08.1986	RN 24	D.D.T.M. / S.G.T.
AC 1	Servitude de protection des monuments historiques	Loi du 31.12.1913	Inscription MH arrêté préfectoral du 25.02.1946 Classement MH arrêté préfectoral du 13.08.1990	Croix du XVI ^e siècle dans le cimetière de Moigné Eglise de Moigné (Ancienne chapelle de St Gilles)	STAP
PM1	Servitudes de Plan de Prévention du Risque Inondation sur le bassin de la Vilaine en région rennaise et sur le bassin de l'Ille et de l'Illet	Loi n°2003-699 du 30 juillet 2003 Loi n°2004-811 du 13 août 2004 Décret n°90-918 du 11 octobre 1990 Décret n°2004-374 du 29 avril 2004	Arrêté Préfectoral du 10 décembre 2007	Concerne la Vilaine, la Flume et le Lindon	DDTM